

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Séance du mardi 9 mai 2023 à 15h

Ce compte-rendu sera adopté définitivement en séance du 11 septembre 2023

Présents :

Représentant les résidents : Philippe DISARBOIS Josiane KERFOURN

Représentant les familles : Nicole DISSAUX-BOILAY, Hélène LOUARN, Yvon GUILLERM (invité)

Représentants les organismes de protection des majeurs : Marion BOURLES (*Association Tutélaire du Ponant*)

Représentant le personnel : Pascal RIPAULT (*administration*)

Représentant les bénévoles : Corinne SALAUN (*centre social L'Astérie*)

Représentant l'organisme gestionnaire : Anne ANDRE (*Directrice*), Noémie SOUSSET (*resp. aff. générales, communication, qualité, relations usagers, partenariats*), Dr Christel JAUDINOT (*médecin coordonnateur*), Soeur Louise Adama (*responsable de la communauté*)

Représentant la municipalité : Nathalie BATHANY (*adjointe aux séniors, au handicap et à l'inclusion*), Françoise MORVAN (*adjointe à la vie sociale*)

Représentant les associations : Nadya SERS (*Citoyenneté et Vieillesse*)

Excusés :

Dominique GUILLERM, Gwénola GUILLOU, Thérèse BOURCEREAU (*représentant des résidents*), Marie-Catherine PONCEY-DUBOUCHET (*représentante des familles*), Valérie EVEN (*représentant le personnel*), Françoise THOMAS-TOULOUZOU (*France Alzheimer*),

1. Validation du PV de la séance précédente

Pas de remarques particulières, le PV de la séance du 23 janvier 2023 est validé.

2. Questions diverses relevées lors des permanences du CVS

Fermeture des chambres

Chaque résident peut disposer de sa clé classique de chambre.

Un système magnétique expérimenté à Ouessant va être installé dans le village Glénan pour un coût de 26000€ (villages du pôle Alzheimer). Il existe un autre système magnétique mobile qui peut être installé sur les portes des résidents le nécessitant, les contacts sont pris pour mettre en place un essai.

Par ailleurs, un coffre-fort peut être installé dans le placard de la chambre sur demande auprès de l'assistant accueil pour un cout locatif de 2€/ par mois.

Stockage du matériel médical

Il est constaté que du matériel (lits, lèves-personnes, fauteuils...) est entreposé dans les couloirs voire devant certains accès, au détriment de l'ambiance hôtelière et de la facilité d'accès des locaux.

Un inventaire a été réalisé récemment, qui indique la présence de 138 fauteuils roulants qui nécessitent des locaux de stockage adaptés. Un travail va être réalisé, c'est un sujet partagé entre équipes de soins et encadrement, services technique...

Il est également remarqué la présence de distributeurs de gel hydroalcoolique non sécurisés sur les mains courantes ou de produits d'entretiens dans les couloirs ou dans des locaux restés ouverts.

Un rappel de vigilance sera fait aux professionnels.

Fonctionnement de la cafétéria/boutique

Retours appréciés sur le fonctionnement de la cafétéria le week end. Demande de rajouter de l'eau pétillante pour proposer une boisson fraîche non sucrée.

Demande de remettre en route la boutique pour permettre aux résidents ou aux visiteurs de faire quelques achats. Augmentation des créneaux d'ouverture en semaine envisagée mais nécessite une ressource humaine dédiée.

Mise à jour de carte vitale

L'établissement a la possibilité de mettre à jour les cartes vitales des résidents. Cette mise à jour est faite à chaque admission et une fois par an.

Cette information sera rappelée auprès des familles et des professionnels des villages. Un affichage peut aussi être réalisé.

3. Présentation des ateliers mobilité au profit des résidents par l'équipe de rééducation-réadaptation

Marie-Odile Quillévéré, kinésithérapeute, Marthe Brothé, enseignante en APA, Cécile Menet et Maëlen Le Meur, ergothérapeutes.

Objectifs globaux : préserver l'autonomie, stimuler les capacités cognitives, prévenir les chutes, favoriser le lien social.

- Piscine : 1 lundi /2 au Spadium Le Relecq Kerhuon, groupes d'environ 6 résidents.
- Ateliers d'équilibre : 1/semaine sur un cycle de 6 semaines par village pour 10/12 résidents.
- Gym « dans mon village on se bouge » : 1/semaine sur un cycle de 6 semaines par village, groupes de 6 résidents
- Marche : 1 séance par semaine, circuit d'une heure pour tous les résidents volontaires. Sorties en forêt ou bord de mer.
- Renforcement musculaire : pour les résidents autonomes sans aide technique.

Lieux : dans les salons villages ou dans la salle d'activités du village Groix.

Progressivement, les salles d'activités de Bréhat et Odet (2nd étage) vont être spécialement aménagées et équipées en matériel.

Ce projet est un des axes forts du projet d'établissement 2022-2026.

Cette thématique fait aussi partie du cahier de charges de Centre de Ressources Territorial, vers lequel la Résidence de Plougastel va se diriger. L'objectif de ces CRT est de permettre aux personnes âgées du territoire de bénéficier des expertises en gérontologie de l'EHPAD.

L'établissement a fait le choix d'étoffer cette équipe en rééducation.

N. Sers exprime son intérêt quant à l'ouverture sur l'extérieur mais alerte sur le maintien de la qualité d'accompagnement des résidents hébergés au vu des moyens actuellement accordés aux EHPAD.

F. Morvan confirme que la possibilité pour les personnes âgées du territoire de bénéficier des expertises et du lien social de la Résidence est très utile. Cela contribue également à valoriser l'établissement et ses professionnels auprès de la population de la ville.

4. Actualisation du règlement de fonctionnement (voir pièce jointe)

Des séances de travail sur l'actualisation du règlement ont eu lieu avec des représentants des professionnels et du CVS à partir du modèle construit par l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve.

Ce document est proposé en lecture pour avis au CVS.

Quelques modifications de formulations sont apportées au document.

L'ensemble du CVS valide le nouveau règlement de fonctionnement.

5. Visite d'évaluation de la Haute Autorité de Santé

Cette visite aura lieu les 17 et 18 octobre 2023, par 3 évaluateurs d'un cabinet externe autorisé par la Haute Autorité de Santé.

Il s'agit de mesurer la qualité de l'accompagnement et des soins proposés aux résidents et l'organisation de l'établissement à travers un référentiel national construit par la Haute Autorité de Santé.

Les évaluateurs utiliseront des méthodes qui reposent sur :

- des rencontres collectives avec des résidents, des professionnels, la direction et le Conseil de Vie Sociale,
- des observations de locaux et pratiques
- de la consultation de documents.

Les résultats de cette évaluation seront rendus publics sur le site internet de la Haute Autorité de Santé.

6. Calendrier 2023

- **Réunions du CVS en 2023** : 11 septembre – 11 décembre – de 14h30 à 16h.
- **Séances de préparation du CVS** pour les représentants résidents et familles : 4 septembre – 28 octobre
- **Permanences organisées par le CVS**: 16 mai – 19 septembre – 10 octobre – 13 novembre de 13h30 à 16h30
- **Rencontres collectives organisées par le CVS le samedi** : 24 juin – 30 septembre – 25 novembre pour les résidents de 14h à 15h et pour les familles de 16h à 17h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30. **Prochaine réunion 11 septembre 2023.**

Nicole Dissaux-Boilay
Représentante des familles – Animatrice de la séance